

Zeitschrift: Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat

Herausgeber: Société de communication de l'habitat social

Band: 43 (1970)

Heft: 5

Vereinsnachrichten: Union suisse pour l'amélioration du logement (USAL) : communications générales

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 21.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

5. Rapport de l'Office de contrôle et décharge au Comité central.
6. Fixation de la cotisation annuelle.
(Le Comité central propose 1 fr. par logement et par an.)
7. Election complémentaire au Comité central.
8. Propositions.
9. Conférence de M. Alfred Bussey, directeur des Finances de la Ville de Lausanne et conseiller national:

**Pour une politique
du logement efficace,
création de fonds publics
d'investissement.**

Traduction simultanée.

La soirée du samedi, y compris le souper, est libre. La carte de participant comporte un coupon permettant aux

congressistes de prendre part à la Fête à Lausanne qui se déroulera à la même date.

Dimanche 28 juin 1970

9 h. 45 Embarquement à Ouchy.
Croisière sur le Haut-Lac jusqu'à 12 h.

12 h. 30 Repas de fête au Montreux-Palace (Rotonde).

15 h. Retour par bateau.

16 h. Arrivée à Ouchy.

16 h. 15 Cars pour Lausanne-Gare.

Cotisation annuelle (point 6 de l'ordre du jour)

Proposition du Comité central:

Etant donné les tâches croissantes de l'USAL et le renchérissement qui va augmentant, il sera proposé à l'assemblée des délégués de porter la cotisation annuelle à 1 fr. par logement.

Communications générales

1. Les cartes de vote et les cartes de commande pour les cartes de participant ainsi que pour la réservation de chambre d'hôtel seront envoyées aux coopératives directement par la section correspondante.
 2. Les cartes de participant doivent être commandées jusqu'au 10 juin 1970 au plus tard auprès de:

Union suisse pour l'amélioration du logement (USAL)
Section romande
Avenue de Rumine 2
1005 Lausanne
 3. Réservation de chambres d'hôtel par carte de commande spéciale.
 4. Le Bureau du congrès se trouve:
dès 9 h., à la gare CFF de Lausanne;
l'après-midi, dès 13 h., dans le hall d'entrée du Palais de Beaulieu.
 5. Coût de la carte de participant: 65 fr.
Sont compris: repas de fête, carte pour le trolleybus le samedi, croisière sur le lac, car Ouchy-Lausanne-Gare, insigne de fête, un bon pour la Fête à Lausanne, un présent.
- Pour tous renseignements complémentaires, le Secrétariat central de l'USAL, Bucheggstrasse 107, 8057 Zurich, tél. (051) 28 42 40, et le Secrétariat de la Section romande, avenue de Rumine 2, 1005 Lausanne, tél. (021) 22 24 98, sont à votre disposition.